Image not found or type unknown

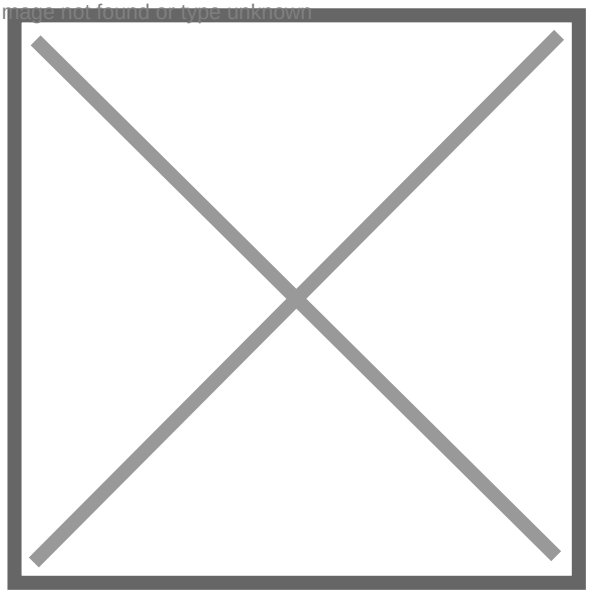

Mon fils souhaite repasser devant le juge comment faire ?

Par **chrissdel**, le **07/09/2010** à **08:23**

Bonjour, j'ai perdu la garde de mon fils âgé de bientôt 11 ans en 2006, mais meme pas 1 ans après le transfert de résidence mon fils hurler et pleurer quand il fallait que je le ramène chez son père, bref il me demander a rester vivre avec moi, devant sa détresse j'en ai fait part au papa et tout les 3 nous avions convenu d'un accord verbal qui disais qu'il devais faire toute sa primaire chez son père et que si a sa rentrée en 6 eme il voulais tjr venir vivre chez moi on ferai le transfert .
mon fils a tenu son engagement tant bien que mal mais en janvier dernier il ma a nouveau exprimer sa volonté de vivre chez moi avec de bon arguments et j'ai donc ré aborder le sujet avec son papa qui là surprise !!! a refuser catégoriquement pour ses raisons qui sont pour moi nul et très moches mais que je ne peu prouver bref de la je prend un avocat lui explique l'histoire elle me conseille donc de faire prendre un avocat a mon fils de manière a ce qu'il soit entendu devant le juge, j'explique a mon fils la situation et mon fils accepte de rencontré un avocat et une demande d'audition est faite auprès du juge, son père en apprenant ceci et ayant très peur de ce que pourrai dire l'enfant a tout fait avec son avocat pour faire rejeté cette audition jusqu'à aller prétendre qu'il y avais suspicions et de vouloir choisir lui même l'avocat de mon fils un autre avocat !!! demande rejeter bien sur mais a partir de ce moment il na pas arrêter d'embetter le petit avec des menaces du chantage et j'en passe ... et de le préparer a cette audition en jouant au juge et l'enfant ... le jour de son audition son père pendant le trajet de sa maison au tribunal na pas oublier de lui dire qu'il lirai tous ce qu'il dirai et que gare si cela ne lui convenais pas ce qui fait que mon fils a eu très peur et que dans le bureau du juge il s'attendai a avoir a répondre a des questions ce qui na pas étai le cas bien-sur .. il en ressort que comme mon fils a eu peur de dire qu'il souhaitez vouloir venir vivre chez moi a cause de son père et qu'il ne voulai donc pas choisir ... le juge a forcement maintenu la résidence chez le père .. maintenant mon fils est malheureux et me refait des crises quand c'est le moment de rentrer chez son père, il veu a tout pris revoir le juge, il a

même écris une lettre a celui ci en lui expliquant pourquoi il n'avais pas parlé librement, qu'il ma remise pour que je lui envoi ...
que doit-je faire ?
comment prouver ce chantage et cet harcèlement moral sur mon enfant ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés